

Destiné à :
Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation
À l'att. d'Yvonne Jänchen
Responsable de projet
Effingerstrasse 27
CH-3003 Berne

Et :

Haute Ecole d'Art et de Design – Genève
À l'att. du Conseil de direction
Boulevard James-Fazy 15
CH-1201 Genève ;

Haute école de musique Genève – Neuchâtel
À l'att. du Conseil de direction
Rue de l'Arquebuse 12
CH-1204 Genève ;

Zürcher Hochschule der Künste
z.H. Hochschulleitung
Toni-Areal
Pfingstweidstrasse 96, Postfach
CH-8031 Zürich

28.11.2016

Objet: Prise de position du comité scientifique international à propos des prises de positions de la HEAD – Genève, de la HEM Genève-Neuchâtel et de la ZHdK au sujet du rapport final du projet de recherche « Art.School.Differences »

Mesdames, Messieurs,

Le comité scientifique international du projet de recherche « Art.School.Differences – Researching Inequalities and Normativities in the Field of Higher Art Education » remercie les trois hautes écoles de leurs prises de position à propos du rapport final scientifique du projet. Toutefois, il se montre également surpris quant à la teneur de ces prises de position. Lors de la rencontre dans le cadre du symposium de clôture Art.School.Differences, qui a eu lieu les 11 et 12 novembre à Zurich, le comité scientifique international a décidé de formuler et de transmettre un texte signé par l'ensemble de ses membres, en réaction aux prises de position des hautes écoles. C'est pourquoi nous vous soumettons ci-dessous nos motifs et nos critiques.

Le rapport final du projet de recherche Art.School.Differences essuie des critiques exceptionnellement dures, voire acerbes, de la part des trois hautes écoles qui ont demandé et financé l'étude, et qui constituent également le terrain empirique du projet. Cela est surprenant, étant donné que ces trois institutions ont eu le grand mérite de

participer au lancement de la première étude d'une telle envergure sur le champ des hautes écoles, et de s'exposer au risque d'être confrontées à des diagnostics et constats concernant des structures et procédures potentiellement problématiques. Ce qui surprend également, c'est de se trouver face à des expertises rédigées par des personnes sans qualification dans le domaine des sciences sociales – dont la teneur semble discutable et réfutable sur plusieurs points –, ce qui est d'ailleurs le premier aspect que nous estimons problématique.

Sur le plan méthodologique en particulier, les critiques formulées par les trois hautes écoles impliquées ne doivent pas, à notre avis, rester sans réponse, puisqu'elles insinuent – voir la formule ambiguë de la « manipulation statistique » des données utilisée par la HEM – que l'étude a été mal conduite, voire qu'elle se rend coupable de falsification de résultats et donc de faute scientifique, allégations d'ailleurs avancées sans aucune base factuelle.

En outre, un passage de la prise de position de la ZHdK nous paraît particulièrement troublant, à savoir celui qui fait suite au constat banalement descriptif : « L'art produit des singularités, tant sur le plan de l'objet que du sujet », pour poursuivre : « La pratique artistique est à l'opposé de l'équitable, puisqu'elle repose sur le principe des jugements et des discernements subjectifs » ; ceci dans la mesure où cet argument tendrait à vouloir justifier les lacunes des procédures de sélection actuellement en vigueur. Il devrait en effet relever de l'évidence que toute politique d'excellence doit – depuis la procédure de nomination des professeur_e_s à l'attribution de prix, en passant par les procédures d'admission aux hautes écoles d'art – se conformer au principe d'équité procédurale inscrit dans la loi.

En tant que membres du comité scientifique international, qui jouons un rôle d'accompagnement et de conseil, nous nous demandons si les textes transmis par les trois hautes écoles constituent des prises de position scientifiques, ou s'il s'agit plutôt de déclarations s'inscrivant dans un débat politique (ou de politique des HES), visant à défendre un certain positionnement dans le champ en question – donc de « prises de position » au sens propre du terme. La HEM estime par exemple l'introduction théorique « vaste et largement inutile », tandis que la HEAD déplore que les chapitres 2 et 3, qui présentent de manière détaillée l'état actuel des connaissances et les méthodologies utilisées, soient « extrêmement longs, voire fastidieux » ; des commentaires surprenants, étant donné que ce type de chapitres détaillés est non seulement courant mais aussi nécessaire dans le cadre d'une publication scientifique, permettant de comprendre la démarche et garantissant une « intersubjectivité » scientifique au sens de Karl Popper, pour justifier l'étude et sa méthodologie de manière solide. De surcroît, les prises de position des hautes écoles semblent en elles-mêmes contradictoires sur plusieurs aspects. Exemple, la ZHdK commence par affirmer qu'une formation théâtrale axée sur les textes « n'est pas, en soi, un argument indiquant la présence d'un processus normatif », pour expliquer, quelques paragraphes plus loin, qu'elle prévoit la mise en place d'un « Hub Arts for change » qui abordera les « possibilités et conditions d'accès à la pratique artistique qui ne correspondent pas aux standards des normes (sic!) ouest-européennes-anglo-américaines ». Ce genre de contradictions indique à notre avis, avec le caractère aigre des critiques formulées et les appréciations manifestement infondées, l'existence d'un certain malaise des hautes écoles par rapport aux résultats d'un projet de recherche qu'elles ont elles-mêmes demandé, financé et accompagné, suite à une étude préliminaire similaire.

Ce type de propos appuie à nos yeux l'hypothèse, évoquée ci-dessus, que les textes des hautes écoles sont moins des appréciations scientifiquement fondées que, plutôt, des

prises de position politiques, dont les critères et les conclusions méritent néanmoins d'être analysés, étant donné que les prises de position se réclament malgré tout d'une perspective scientifique.

Processus et fondements généraux de la recherche

Les processus de recherche courants ne semblent pas forcément familiers aux auteur_e_s des prises de position. Quand la HEM croit reconnaître des « a priori idéologiques », quand la ZHdK se plaint de l'utilisation de « grilles rigides – d'apparence parfois idéologique », ou quand la HEAD dénonce « certains a priori théoriques » qui auraient « influé le processus même de recherche, voire orienté les résultats finaux », affirmant que l'étude visait uniquement à « confirmer la validité des hypothèses théoriques », ceci reflète d'abord une connaissance lacunaire de la teneur du rapport de recherche, qui présente justement les bases théoriques (et non « idéologiques ») ainsi que la méthodologie de manière détaillée, voire didactique. De tels propos témoignent d'une connaissance déficiente des concepts et processus de recherche usuels en sciences sociales, qui comprennent généralement l'élément du « rapport aux valeurs » au sens de Max Weber, mais aussi la description d'un cadre théorique (sans lequel aucune observation sélective, c'est-à-dire focalisée de la réalité n'est possible). C'est sur cette base que se formulent des hypothèses claires, qui peuvent ensuite être vérifiées et empiriquement testées.

Quand la HEM qualifie ces fondements de « désinvoltes ou paresseux, voire insultants ou malveillants », la richesse des données scientifiques probantes que la recherche a mis en évidence ne permet qu'une seule conclusion, c'est que ce type de constats relève d'un réflexe de rejet par rapport aux résultats obtenus. Concernant les références théoriques, la ZHdK soulève en outre la question de leur « légitimité/utilité pour le domaine des formations artistiques ». Au vu de la multiplicité des résultats et tendances mis au jour, les formulations de ce genre indiquent que les hautes écoles d'art ayant mandaté l'étude n'ont pas assimilé le processus fondamental de la recherche scientifique. Nous insistons sur le fait que les fondements théoriques du projet peuvent être qualifiés de parfaitement sérieux : la bibliographie s'étend sur une trentaine de pages et comprend des références en allemand, en anglais et en français, qui correspondent au corpus de divers champs de recherche, ici combinés de manière fructueuse sur le plan heuristique, à savoir la recherche sur l'accès inégalitaire aux hautes écoles et plus particulièrement aux hautes écoles d'art, la recherche sur les inégalités, la sociologie de l'art, les études genre et la recherche sur la diversité (post-coloniale).

Un autre reproche formulé par la ZHdK au sujet du rapport final serait une « connaissance lacunaire du champ », tandis que la HEM atteste au projet une « profonde méconnaissance des spécificités nationales et internationales de l'enseignement artistique supérieur ». Ces critiques sont incompréhensibles, étant donné le matériel empirique largement inédit mis en lumière par l'étude à propos de l'enseignement artistique supérieur ; en dehors du fait que les auteur_e_s de la recherche possèdent leur propre expérience pratique dans le domaine des hautes écoles d'art, ce qui est toutefois d'une importance secondaire dans le cadre d'un travail scientifique qui requiert notamment une certaine distance par rapport à l'objet de l'étude. Relevons encore que les premiers chapitres du rapport, qui traitent de l'état actuel des connaissances sur le plan international et de l'histoire des hautes écoles d'art en Suisse, sont soit passés sous silence, soit qualifiés de « fastidieux » et « inutiles » dans les prises de positions des

hautes écoles, ce qui ne semble ni pertinent ni cohérent par rapport aux reproches formulés.

A propos de la méthodologie quantitative et qualitative

Ce sont en particulier les reproches d'ordre méthodologique qui méritent un examen attentif, puisqu'ils insinuent, si on les prend à la lettre, qu'il y aurait eu falsification des résultats – il est explicitement question de « manipulation » statistique (formule à l'ambiguïté peut-être voulue) – ce qui implique le reproche d'avoir négligé les règles les plus élémentaires de la déontologie en recherche scientifique. Nous sommes étonnés de ce reproche, classiquement connu comme tentative de délégitimer les résultats qui dérangent, surtout qu'il reste très général, sans aucune précision ou indication des pages concernées. À nos yeux ces critiques sont d'autant plus déplacées que la description de la méthodologie occupe au total environ trente pages au sein du rapport, et qu'elle s'avère extrêmement solide.

Ceci vaut en particulier pour les fondements, instruments et procédés d'analyse quantitatifs. Or la ZHdK prétend que l'étude utilise « principalement des interviews qualitatives et des citations littérales » (alors que la HEM estime au contraire que le rapport se réduit à « une manipulation statistique et au dépouillement d'entretiens individuels »). Une telle déclaration se méprend sur le fait que c'est justement la partie quantitative qui constitue le fondement des résultats de l'étude. Et ce volet quantitatif se distingue précisément par son caractère particulièrement solide.

Pour nous qui avons accompagné ce projet par notre expertise, la « manipulation statistique » est un reproche spécialement grave, inconcevable et inacceptable sous cette forme. Les données sur l'origine sociale des étudiant_e_s (plus haut diplôme obtenu par les parents et position professionnelle de ceux-ci) proviennent des enquêtes régulières de l'Office fédéral de la statistique (OFS) sur la situation sociale et économique des étudiant_e_s des hautes écoles suisses (enquêtes des années 2005, 2009, 2013). Les données sur les rapports de genre et les « étudiant_e_s internationaux_ales » ou sur les étudiant_e_s immigré_e_s scolarisé_e_s en Suisse ont été livrées par les hautes écoles impliquées dans le projet elles-mêmes : ces données sont collectées par les hautes écoles et transmises à l'OFS dans le cadre du relevé annuel du Système d'information universitaire suisse. Et les données sur les taux d'admission et la formation scolaire préalable ont été fournies par les administrations des trois hautes écoles, pour les volées de candidat_e_s des années 2013 (HEAD et HEM) et 2009-2015 (ZHdK). La démarche méthodologique (analyses de correspondances multiples et analyses de régression, outre les procédés de dépouillement descriptifs) correspond à l'état actuel des connaissances de la recherche empirique en sciences sociales. Les analyses de correspondances multiples (MCA) sont un procédé particulièrement complexe d'analyse de données, une variante de l'analyse factorielle qui présente l'avantage de la visualisation (et donc de la compréhensibilité) des résultats, pour autant que les destinataires disposent d'un minimum de compétences statistiques. L'analyse de régression est une procédure tout à fait standard pour l'économétrie et pour le paradigme quantitatif des sciences sociales et culturelles, dont la variante logarithmique (régression logistique et analyse logit) est indiquée pour tenir compte des variables dichotomiques interdépendantes, ce qui devait être pris en compte pour la présente étude, et qui l'a effectivement été. Toutes les données utilisées sont par ailleurs référencées de manière transparente, les variables sont décrites et les modèles sous-jacents sont explicités d'une manière accessible. Les tableaux des analyses de régression

sont livrés en annexe du rapport en langue allemande. Les résultats tels que présentés sont aptes à être publiés dans des revues scientifiques soumises à évaluation par des pairs, et le comité scientifique international recommande d'ailleurs cette forme de communication avec la communauté scientifique, car la présentation des résultats atteint ici un niveau largement supérieur aux normes courantes de la recherche sur les arts et la culture, avec des procédés statistiques complexes parfaitement maîtrisés.

Le volet qualitatif des méthodes d'analyse présente également une grande rigueur, une démarche systématique et consciencieuse :

- Les procédures d'admission ont été capturées par observation participante : selon un concept de recherche discuté au préalable avec les trois hautes écoles impliquées, et pour lequel elles ont donné leur accord par écrit, plusieurs centaines de procédures d'admission ont été observées, à chaque fois par deux chercheurs_euses, dans le cadre d'un échantillon de 12 filières au total se répartissant sur les diverses hautes écoles (les enseignant_e_s concerné_e_s avaient soit signé une déclaration de consentement, soit donné leur accord par oral), les procédures d'admission étant documentées à l'aide d'une grille préétablie et partiellement enregistrées (bien que quasi tou_te_s les candidat_e_s aient donné leur accord pour l'enregistrement, les chercheurs_euses y ont renoncé dans la majorité des cas, en réaction à la méfiance exprimée par les enseignant_e_s), les enregistrements ayant été réécoutés et les notes relues à plusieurs reprises, avec un contrôle intersubjectif des observations.
- En outre, dans un souci de triangulation des données, des interviews semi-structurées ont été menées et enregistrées sous forme digitalisée, tant avec des membres du jury (au nombre de 26) qu'avec des candidat_e_s (entretiens ici davantage axés sur la biographie ; 27 candidat_e_s, dont 13 admis_es et 14 refusé_e_s), ceci à l'aide de grilles détaillées, publiées en annexe du rapport (28 questions ou aspects de discussion avec le jury, et un total de 40 questions ou aspects pour les candidat_e_s). Ici encore, toutes les personnes impliquées ont signé une déclaration de consentement. Ces entretiens ont ensuite été analysés à l'aide de méthodes et de concepts reconnus en sciences de l'enseignement et sciences didactiques depuis les années 1970.
- De plus, des entretiens collectifs ont été conduits avec des étudiant_e_s (4 entretiens de groupes avec un total de 26 étudiant_e_s) et avec des membres du personnel administratif des hautes écoles (13 employé_e_s au total).
- Tous les entretiens – individuels ou collectifs – et certaines séquences des enregistrements ont été transcrits selon des standards prédéfinis, pour traitement par un logiciel courant (ATLAS.ti) destiné à l'analyse qualitative de données, avec plusieurs douzaines de codes (catégories d'analyse) détaillés.
- Un autre aspect est l'analyse des programmes d'enseignements (sélectivement limitée, pour des raisons de ressources, au domaine de la musique à la ZHdK et à la HEM), analyse complétée par des entretiens d'expert_e_s avec des responsables de département et quelques membres du corps enseignant.
- Enfin, la collecte de données qualitatives inclut également les discours institutionnels dans les brochures, les supports publicitaires et les sites Internet, qui ont été documentés et analysés en fonction de critères d'analyse de contenu et sémiotiques.

Les instruments et procédés quantitatifs et qualitatifs choisis dans le cadre d'une

approche méthodologique mixte se complètent les uns les autres – par définition, la démarche liée à l'analyse statistique ne peut pas être appliquée aux approches qualitatives (observations, interviews, entretiens de groupes et analyses des programmes d'enseignement et des matériaux de communication). Autrement dit, il faut éviter de mêler ou de confondre l'approche statistique des modèles logit multivariés ou les MCA avec la méthode de « close reading » des images utilisées dans la communication au chapitre 7.

En lien avec le dispositif méthodologique choisi et avec ses avantages qui ne vont pas de soi pour un projet dans cette discipline, rappelons également que l'équipe de recherche a entretenu des échanges réguliers avec les deux organes consultatifs : avec le comité de pilotage des hautes écoles, composé de représentant_e_s des directions des trois hautes écoles, des services de l'égalité et des étudiant_e_s (9 personnes ; quatre rencontres au total ainsi que contacts individuels) ; et avec le comité scientifique international, dans le cadre de deux rencontres à Zurich et d'échanges réguliers par voie de circulation.

Principaux résultats de l'étude

Force est de constater que les représentant_e_s des hautes écoles se méprennent sur certaines dimensions fondamentales de l'étude, ce qui relève au mieux du malentendu et d'une lecture sélective du rapport final, et au pire d'une capacité limitée de réception d'études scientifiques.

Quand la ZHdK souligne que son rôle est de choisir les meilleurs et donc de « produire des inégalités », à travers la fixation d'objectifs « qui ne sont justement pas moyens, égalitaires et pluralistes », elle se trompe quant aux conclusions du rapport scientifique à ce sujet. Le projet de recherche n'avait pas pour visée de demander que les candidat_e_s choisi_e_s par la ZHdK et les autres hautes écoles d'art soient moyen_ne_s et sélectionné_e_s d'une manière « égalitaire », dans un sens du coup mal compris ; ceci ne serait pas réaliste, compte tenu des objectifs de ces hautes écoles, que le rapport présente d'ailleurs dans leur évolution et contexte historique. En revanche, l'étude soulève la question de savoir si la procédure de sélection, marquée notamment par des aspects informels ou peu formalisés, se déroule de manière à respecter le principe d'égalité de traitement et d'équité procédurale. En outre l'étude a traité une question importante pour les sociétés actuelles marquées par les migrations, à savoir si les groupes de populations minorisés – quelle que soit leur proportion au sein du groupe initial ou de candidat_e_s – subissent une marginalisation, voire une exclusion au cours de la procédure de sélection puis au cours de l'éducation et de la formation, pour des raisons en définitive liées à la catégorie sociale qui leur est attribuée. La HEM se trompe également quand elle craint que l'étude veuille « remplacer une norme supposée par une autre norme imposée et mieux „politiquement correcte“ » : il ne s'agissait pas de se livrer à l'illusion d'obtenir des classes dont la composition serait statistiquement représentative, mais bien d'étudier si la procédure de sélection est équitable et identique pour toutes et tous – indépendamment notamment du genre, de la couleur de la peau et de l'appartenance à une certaine classe sociale. Les séries temporelles de données statistiques de l'étude établissent par exemple que cette exigence n'est pas respectée pour la seconde génération immigrée, tandis que le volet qualitatif décrit le détail des mécanismes et processus d'exclusion. Il est fort probable que ces mécanismes de marginalisation et d'exclusion ne soient pas spécifiques à l'une ou l'autre haute école d'art, mais que les données présentées mettent le doigt sur un problème allant bien au-

délà des trois hautes écoles étudiées – ce qui resterait à démontrer par de nouvelles études destinées à vérifier le caractère généralisable des résultats, et à les approfondir.

En d'autres termes : l'étude ne visait pas à revendiquer que l'on favorise des personnes « sans talent » mais présentant certaines caractéristiques, dans le but d'obtenir une meilleure représentativité dans les volées des hautes écoles d'art, au détriment des « vrais talents » ; bien que les auteur_e_s de l'étude évitent à juste titre le terme de talent, qui implique un don naturel et qui est porteur d'une idéologie charismatique surannée. Le projet et l'étude avaient au contraire pour objectif de déterminer si le dispositif de sélection et de formation actuel, résultat d'une évolution historique, permet aux hautes écoles d'art d'identifier et de promouvoir de manière valide et fiable toutes les personnes aptes aux études d'art selon des critères objectivables – y compris les personnes de groupes sociaux marqués par des « privilèges négatifs » (Max Weber). Les résultats de l'étude permettent de conclure que ce principe n'est actuellement pas garanti partout.

Il est donc tout à fait problématique de prétendre que les hautes écoles d'art seraient « un exemple spécialement mauvais » concernant le fait « d'insinuer l'existence d'un „droit“ à faire des études privilégiées dans une haute école d'art, une espèce de „droit fondamental“ » que postulerait l'étude : en effet, comment pourrait-on prétendre le contraire ? Comment pourrait-on défendre l'idée que les hautes écoles d'art – contrairement à toutes les autres hautes écoles – ne devraient pas être en principe ouvertes à toutes et à tous, et que la diversité, par opposition à l'homogénéité, ne serait pas en définitive un avantage quant aux objectifs auxquels doivent s'orienter y compris les trois hautes écoles suisses étudiées¹ ? À l'échelle internationale, cet avantage fait d'ailleurs l'objet d'un large consensus, comme le montre en particulier la déclaration de l'UNESCO sur la diversité culturelle, dont le comité scientifique international souhaite souligner l'importance.

UNESCO Universal Declaration on Cultural Diversity, 2 November 2001

Article 1 – Cultural diversity: the common heritage of humanity.

Culture takes diverse forms across time and space. This diversity is embodied in the uniqueness and plurality of the identities of the groups and societies making up humankind. As a source of exchange, innovation and creativity, cultural diversity is as necessary for humankind as biodiversity is for nature.

De surcroît, certains éléments considérés comme des lacunes par les hautes écoles doivent bien plutôt être perçus comme des pistes à creuser de manière productive dans des études ultérieures – par exemple quand la direction de la ZHdK signale, pour sa propre institution, l'absence de preuves chiffrées solides sur la discrimination de la seconde génération immigrée par rapport aux étudiants internationaux et étudiantes internationales. Ce constat peut tout à fait inciter à conduire des recherches approfondies spécifiques.

Enfin, le comité scientifique international estime surprenant que les projets de co-recherche soient quasiment ignorés par les directions des trois hautes écoles, étant

¹ Rappelons à ce sujet que c'est dans le cadre du « Programme fédéral *Égalité des chances* entre femmes et hommes dans les HES 2013-2016 » que le projet a été soutenu par le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (mis en italique par nos soins).

donné que ces projets présentent un fort potentiel en termes de résultats propres à chaque haute école et en termes de propositions d'améliorations pratiques – en partie déjà en voie d'implémentation grâce à cette recherche. À la lumière de ces projets de co-recherche d'ores-et-déjà mis sur pied avec succès dans chacune des trois écoles, le comité scientifique international peine à comprendre la critique selon laquelle Art.School.Differences n'apporterait pour ainsi dire pas de propositions pour des améliorations concrètes.

Conclusion

Les études portant sur les hautes écoles d'art relèvent généralement le caractère socialement sélectif de ces institutions, ce qui est peu surprenant, compte tenu de l'orientation vers une « conception normative de la culture » (au sens de la typologie des conceptions culturelles selon Andreas Reckwitz), donc vers la culture la plus « légitime » au sens de Pierre Bourdieu. Dans le cas présent, ce qui surprend bien davantage que les résultats généraux du projet de recherche Art.School.Differences, ce sont les réactions des hautes écoles d'art choisies par l'étude (et qui ont financé celle-ci), étant donné que ces hautes écoles s'orientent majoritairement vers les champs de la production culturelle comme le théâtre, la danse, la musique classique, les arts plastique ou visuels et le design, qui sont traditionnellement la chasse gardée des milieux socialement privilégiés, que ce soit du point de vue du capital culturel ou symbolique ou du point de vue du capital économique.

Aux yeux du comité scientifique international, l'étude constitue de fait l'analyse la plus large et la plus différenciée de la diversité et des inégalités dans l'enseignement artistique supérieur jamais réalisée, y compris à l'échelle internationale. Les trois hautes écoles auraient de bonnes raisons d'être fières d'avoir financé cette étude avant-gardiste, d'un haut niveau scientifique. Les hautes écoles d'art ont pris le risque de voir temporairement leur image de marque écornée, ce qui est méritoire. Au lieu de rejeter les résultats – sans doute en partie dérangeants – de manière inadéquate, les hautes écoles auraient avantage, de l'avis du comité scientifique international, à saisir la chance de faire évoluer leur pratique sur la base des résultats de l'étude. Elles pourraient ainsi devenir un modèle pour les hautes écoles d'art, en Suisse mais également à l'échelle internationale, et renforcer leur profil comme institutions de formation innovantes dans le champ des arts. Certaines universités, qui sont tout autant axées sur l'excellence que les hautes écoles d'art, ont choisi depuis longtemps de se doter d'une orientation vers la diversité, qui se justifie tant du point de vue de l'équité procédurale que du point de vue de l'enrichissement au sens de la déclaration de l'UNESCO.

Signé par les membres du comité scientifique international d'Art.School.Differences

Prof. Dr. Nana Adusei-Poku, Research Professor en Visual Culture à la Willem de Kooning Academy et au Piet Zwart Institute de la Hogeschool Rotterdam (Rotterdam University of Applied Sciences) et Professeure invitée en arts médiatiques et au Master Fine Arts à la Zürcher Hochschule der Künste

Prof. Dr. Marie Buscatto, Professeure de sociologie à l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, chercheuse à l'IDHES (Institutions et Dynamiques historiques de l'économie et de la société), Université de Paris 1 – CNRS

Jacqueline McManus, ancienne directrice du Widening Participation Programme à la University of the Arts London, consultante pour Widening Participation au Courtauld Institute of Art de l'University of London et membre de l'organe consultatif du Widening Participation National Youth Programme de la Tate Gallery

Dr. Olivier Moeschler, sociologue, chercheur associé à l'Institut des sciences sociales (ISS) de l'Université de Lausanne, président du comité de recherche « Sociologie des arts et de la culture » de la Société suisse de sociologie

Prof. Dr. Ruth Sonderegger, Professeure de philosophie de l'esthétique, Akademie der Bildenden Künste, Vienne

Prof. Dr. Melissa Steyn, Professeure de sociologie et directrice du Wits Centre for Diversity Studies, University of the Witwatersrand, Johannesburg

Prof. Dr. habil. Ulf Wuggenig, doyen de la faculté des sciences culturelles de la Leuphana Universität Lüneburg, directeur du Kunstraum de la Leuphana Universität, membre de la section « Méthodes de recherche empirique en sciences sociales » de la Société allemande de sociologie